

**Sarrians
BMX**



SARRIANS - 29 AVRIL 2018

BMX

2^{ème} MANCHE
COUPE DE PROVENCE

TEST EVENT - NEW INTERNATIONAL TRACK

Région

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département

VAUCLUSE


Ville de Sarrians


CoVe
communauté
ventoux
ventoux


france
bleu
vaucluse


Vaucluse


FRENCHYS
DISTRIBUTION


ŠKODA


MY TRACKS
CONSTRUCTION - CONCEPTION PUMPTRACK - BMX - ETC

- DOSSIER D'INVITATION -



**LE BMX CLUB SARRIANS
VOUS INVITE LE DIMANCHE
29 AVRIL 2018
A LA DEUXIEME MANCHE
DE LA COUPE DE PROVENCE 2018**

www.bmx-sarrians.fr

www.facebook.com/bmxsarrians

Inscriptions

La Coupe de Provence est ouverte à tous les pilotes licenciés FFC de tous comités ainsi qu'aux pilotes étrangers détenteurs d'une licence dans leur pays.

Les engagements doivent être effectués **sur Internet**, uniquement par les clubs suivant la procédure habituelle des engagements en ligne à partir de leur compte club du site CicleWeb de la FFC.

La clôture des engagements est fixée au : jeudi 26 Avril à 20h00.

Le paiement sera effectué obligatoirement par les clubs au plus tard le matin de la compétition

Pour des inscriptions complémentaires de pilotes non disponibles sur le compte du club (*Nouveau licencié ou licence pas encore validée par le comité*) ils devront être envoyés au secrétaire de la course par mail pour au plus tard le jeudi 26 Avril.

Le montant de l'inscription est fixé à **9,00 €** par chaque catégorie courue en 20" et/ou 24"

Les Chèques sont à libeller à l'ordre de :

BMX CLUB SARRIANS

Les Modifications, Ajouts, Annulations sont toujours possible comme les saisons précédentes d'être faites **exclusivement** par mail **jusqu'au vendredi 27 Avril 21h00** auprès de l'administrateur de l'épreuve :

Mme. MARTINEZ Laurence

Email : laurencemartinez1982@gmail.com

Attention important : tous les engagements seront dus après cette date.

Aucune demande d'inscription supplémentaire ou annulation sera prise en compte le samedi.

Tout engagement le jour de la compétition ne pourra être accepté que suivant les conditions suivantes :

- 1) Que cela soit demandé suffisamment tôt avant le début de la compétition.
- 2) Qu'il y ait des places vacantes sur les feuilles de races de la classe d'âge concernée.
- 3) Que soit acquitté comme il est noté dans le règlement BMX, le paiement d'une pénalité de 9,00 €, correspondant au doublement de l'inscription,

Catégories et Classes d'Âges

MATIN	APRES-MIDI
Cruiser 13/16 ans (2005 à 2002)	Benjamin Novices (2007/2006)
Cruiser 17/29 ans (2001 à 1989)	Benjamin G / F (2007/2006)
Cruiser 30/39 ans (1988 à 1979)	Minime Novices (2005/2004)
Cruiser 40/44 ans (1978/1974)	Minime G / F (2005/2004)
Cruiser 45 ans et + (1973 et avant)	Cadet (2003/2002)
Prélicencié G / F (2012 et après)	Fille 15 ans et + (2003 et avant)
Poussin 1 G / F (2011)	Homme 17/29 ans (2001/1989)
Poussin 2 G / F (2010)	Homme 30 ans et + (1988 et avant)
Pupille Novices (2009/2008)	Elite Régional (1999 et avant)
Pupille G/F (2009/2008)	

Pour les catégories Novices, Filles, ainsi que les Elites Régionaux, celles-ci ayant des modalités particulières de participation se réfère au règlement de la Coupe de provence 2018 émis en début de saison par le comité d'organisation et consultable sur le site Internet de la FFC Provence Alpes cote d'Azur : www.ffcprovence.com

Sauf pour les modalités particulières retenues par le comité d'organisation, le règlement en vigueur est celui de la FFC en application à la date de la compétition

Les plaques

La plaque frontale :

Fond de plaque formé d'un carré de 10 cm de côté avec des chiffres d'une hauteur de 80mm mini et 8 mm d'épaisseur et d'une lettre de 40 mm de hauteur



Filles / Femmes



Cruiser



Garçons



Junior F et G



Elite F et G

La double plaque latérale :

Fond blanc avec chiffres noirs d'une hauteur de 80 mm mini et 8 mm d'épaisseur et d'une lettre de 40 mm de hauteur.



Le port des plaques, frontale et latérale, est obligatoire lors de toutes les compétitions en Provence.

Timing prévisionnel

Sauf cas particulier (météo, changement d'heure, élection etc...)

MATIN : Classes d'âge de Prélucenciés à Pupille G,F et Novice + Cruiser
L'ordre de passage sera défini suivant les conditions de la compétition

- 8h30 => 8h40 essais contrôlés
- 8h40 => 9h20 essais grille
- 9h30 => début des 3 Manches qualificatives
- A l'issue des 3 Manches enchainement => ¼ finales
- A l'issue des ¼ => 10 minutes de pause suivie des ½ finales
- A l'issue des ½ => 10 minutes de pause suivie des Finales + 4^{ème} manche
- Vers 12h15 => fin des courses.

Remise des récompenses aux petites classes d'âge (Voir si le club souhaite en remettre)

APRES-MIDI : Classes d'âge de Benjamins à Elites Régional + Novices Benjamin et Minime

L'ordre de passage sera défini suivant les conditions de la compétition

- 12h30 => 13h30 essais grille
- 13h45 => début des 3 Manches qualificatives
- A l'issue des 3 Manches enchainement => ¼ finales
- A l'issue des ¼ => 10 minutes de pause suivie des ½ finales
- A l'issue des ½ => 10 minutes de pause suivie des Finales + 4^{ème} manche
- Vers 16h30 => fin des courses.

Les récompenses du classement général seront remises le dimanche **10 Juin 2018** lors de la **dernière manche** de la Coupe de Provence à **Tarascon**.

2^{ème} Manche Coupe de Provence 2018

ORGANISATEURS



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



Ville de Sarrians



PARTENAIRES OFFICIELS



ŠKODA

AVIGNON



MEDIAS

